



Dossier de presse

Conférence de retour de la 3^{ème} édition **Atelier des ailleurs**

Résidence de création dans les Terres australes
et antarctiques françaises



Atelier des ailleurs

Sommaire

- **Présentation de la résidence de création dans les TAAF.....p.3**
- **Communiqué de presse : départ des artistes lauréats.....p.4**
- **Présentation de Julien Gauthier.....p.5**
- **Présentation d'Estelle Nollet.....p.6**
- **Les impressions des artistes sur les territoires.....p.9**
- **Présentation des lauréats des éditions précédentes.....p.14**
- **Présentation des Terres australes et antarctiques françaises.....p.20**
- **Présentation de la Direction des affaires culturelles – océan Indien.....p.21**
- **Présentation du Fond Régional d'Art Contemporain – Réunion.....p.22**
- **Appel à candidature.....p.23**
- **Charte de la résidence de création.....p.25**

Contacts :

Terres australes et antarctiques françaises

Nelly Gravier, 02 62 96 78 57, nelly.gravier@taaf.fr, www.taaf.fr

Direction des affaires culturelles – océan Indien

Françoise Kersébet, 06 92 01 85 40, francoise.kersebet@culture.gouv.fr
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Ocean-Indien>

Frac Réunion

Béatrice Binoche, 02 62 21 80 29, fracreunion@orange.fr
www.fracreunion.org

Air France

Erwan Edern, eredern@airfrance.fr
www.airfrance.re

Atelier des ailleurs

Résidence de création aux Terres australes et antarctiques françaises

Mise en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain de La Réunion (FRAC REUNION), et proposée par l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) et le ministère de la culture et de la communication / direction des affaires culturelles – océan Indien (Dac-oi) avec le soutien d'Air France, cette résidence de création exceptionnelle a pour ambition de permettre à deux artistes, immergés dans l'univers singulier des bases subantarctiques françaises, d'expérimenter un projet artistique.

Elle souhaite ainsi révéler autrement des territoires français méconnus, principalement investis par les scientifiques : les îles Kerguelen et la base de Port-aux-Français, l'archipel de Crozet et sa base Alfred Faure, ou l'île d'Amsterdam avec la base Martin de Viviers.

Les deux artistes ont embarqué le 8 décembre 2015 à bord du Marion Dufresne II, navire ravitailleur des Taaf, pour une traversée de 10 à 15 jours vers l'archipel des Kerguelen et l'île d'Amsterdam, où ils ont séjourné jusqu'en avril 2016. Chacun d'eux a bénéficié d'une bourse de 5 000 euros.

Cette initiative vise à inscrire l'art contemporain dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La préservation de la nature et du climat est aujourd'hui un enjeu et une source d'inspiration pour l'art et la création, tout particulièrement en cette année marquée par l'organisation de la COP21 par la France. Occasion unique de renouer avec la conception séculaire du voyage initiatique, « l'Atelier des Ailleurs » permet à deux artistes de délocaliser leur pratique dans des conditions de création et de recherches inédites. Plus généralement, il offre l'opportunité aux scientifiques et aux artistes d'interroger leurs démarches respectives.

Le jury, réuni le 20 août 2015, était composé de trois représentants de l'Etat (Taaf, ministère de la Culture et de la Communication, Dac-oi), de l'EPCC FRAC de La Réunion et de quatre personnalités du monde artistique et culturel : Jean-François Samlong, écrivain ; Roseline Mengin Lecreux, directrice du lieu d'art contemporain (LAC) à Saint-Pierre ; Caroline Smulders, historienne d'art et commissaire indépendante, François Vigneron, directeur du conservatoire à rayonnement-régional de La Réunion.

Ouvert à tous les champs artistiques, ce troisième appel à projets s'inscrivait dans une démarche plus ciblée et sélective que la précédente édition, visant à inscrire durablement les œuvres, leurs auteurs et les Taaf dans le champ artistique et culturel international. Parmi les projets des 84 participants de « l'Atelier des Ailleurs 3 », dont trente-deux femmes et cinquante-deux hommes, ce sont les arts plastiques, la photographie, et la littérature qui sont le plus représentés.



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 30 novembre 2015

Départ vers Amsterdam et Kerguelen d'Estelle Nollet et de Julien Gauthier, lauréats de « L'Atelier des Ailleurs 3 » *Résidence de création dans les Terres australes et antarctiques françaises*



L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la Culture et de la Communication, direction des affaires culturelles océan Indien (Dac - oi) ont initié en 2011 « *L'atelier des ailleurs* », résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (*Crozet, Kerguelen, Amsterdam*) qui connaît sa troisième édition.



Destiné à accueillir deux artistes simultanément, ce projet est mis en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de La Réunion et bénéficie du soutien d'Air France.

Ouvert à tous les champs artistiques, « *L'atelier des ailleurs 3* » a recueilli 84 candidatures. Réuni le 20 août 2015, le jury de cette troisième édition a retenu les projets d'une écrivaine, **Estelle Nollet** et d'un musicien, **Julien Gauthier** et désigné deux suppléants, **Louise DELTRIEUX**, artiste plasticienne et **Joël BASTARD**, écrivain-poète.



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Cette initiative vise à inscrire l'art contemporain dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La préservation de la nature et du climat sont aujourd'hui un enjeu et une source d'inspiration pour l'art et la création, tout particulièrement en cette année marquée par l'organisation de la COP21 par la France.

Les deux artistes embarqueront à bord du Marion Dufresne le **mardi 8 décembre 2015**. Julien Gauthier rencontrera les 2 et 4 décembre 2015 les étudiants du conservatoire à rayonnement régional à Saint-Denis et à Saint-Pierre. Une conférence de presse de retour sera organisée au retour des artistes en mai 2016 .

Communication Dac oi

françoise.kersebet@culture.gouv.fr

Communication TAAF

nelly.gravier@taaf.fr

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle

Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Julien Gauthier, compositeur



©Laurent Taka

Diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP), je me suis formé à la composition sous diverses formes: instrumentale, électroacoustique et électronique. J'ai notamment reçu des commandes de l'Ariam, du Fonds d'Action Sacem, du Cabaret Contemporain ou du ministère de la Culture. J'ai aussi travaillé comme compositeur pour les spectacles de plusieurs compagnies de théâtre ou de danse, dont l'ensemble Lab//SEM, la compagnie du Sarment (spectacle Bios-quelques tentatives au théâtre de l'opprimé) ou *toda via teatro* (Le Grand Cahier au théâtre du Soleil). Dernièrement, j'ai composé la musique du court-métrage « On dormira quand on sera morts », de François Peyroux, avec Anne Alvaro et Juliette Séjourné. Passionné par tous les styles musicaux, j'ai récemment été amené à travailler avec l'oudiste marocain Yacir Rami sur un projet réunissant le oud et le quatuor à cordes. Je cherche également à approfondir ma connaissance des musiques extra-européennes à travers l'étude des tablas (percussions indiennes), et à utiliser dans mes compositions ces influences diverses. Parallèlement à mon activité de compositeur, j'enseigne l'histoire et l'analyse musicale au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Gennevilliers, et travaille comme conférencier au Musée de la Musique de la Philharmonie de Paris.

<http://www.juliengauthier.com/>

Estelle Nollet, écrivain

Lettre de motivation

En 2013 j'ai eu la chance de visiter la somptueuse exposition consacrée à la dernière expédition de Robert Falcon Scott, « Scott's last expedition », au Musée de Canterbury à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Elle concernait majoritairement sa dernière expédition Terra Nova, en Antarctique. Coiffé au poteau par Amundsen qui accède le premier au pôle sud et y plante le drapeau norvégien, Scott et le reste de ses hommes perdront la vie sur le chemin du retour. Devant les derniers mots qu'il avait écrits sur son journal, j'ai pleuré.

Je me souviens être restée dans cette exposition bien plus que nécessaire, happée par les reconstitutions des bases, fascinée par l'inextinguible soif d'ailleurs qui pousse les explorateurs à dépasser leurs limites dans le simple but de la connaissance (et aussi d'un marquage de territoire commandé !).

C'est aussi lors de ce séjour (mon deuxième) en Nouvelle-Zélande, que je me suis intéressée à la vie de James Cook, qui a été le premier à cartographier l'île néo-zélandaise. James Cook qui avait fait le tour de l'Antarctique et avait croisé les îles Kerguelen, quelques années après Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec.

C'est donc tardivement que j'ai appris l'existence des Terres Australes Françaises.

Alors bien sûr, la perspective de rencontrer les scientifiques basés dans les TAAF crée un lien direct avec mes dernières expériences.

D'autant que je suis, depuis mon premier roman, considérée comme un écrivain-voyageur. Parce que j'écris ailleurs, et sur l'ailleurs. Un ailleurs souvent recomposé et symbolique, mais empreint de la nature et de la réalité culturelle et sociale des pays dans lesquels je m'installe pour une longue durée en vue de faire des recherches.

J'ai écrit mon premier roman en Australie et en Egypte ; mon second au Mexique, à Bali et à la Réunion ; mon troisième en Afrique du Sud, à Madagascar et en Nouvelle-Zélande, où j'ai bénéficié d'une résidence d'écrivain à Wellington, ce qui m'a donné l'occasion de faire des conférences sur le lien entre l'écriture et le voyage dans les Alliances françaises, les Consulats et les Universités.

Comme je vous l'explique dans les deux pages consacrées à mon nouveau projet d'écriture, je mets souvent en place des huis-clos et travaille essentiellement sur la survie (physique ou psychologique, humaine ou animale) ainsi que sur l'idée de sanctuaire naturel à préserver à tout prix.

C'est ce qui se dégage de mon dernier roman en particulier. Et semble être en lien direct avec mon investissement dans l'écologie et la protection de l'environnement, terrestre et maritime (Bloom, Sea Shepherd, L214, etc. ; j'aide aussi des associations locales dont j'ai pu constater l'efficacité lors de mes pérégrinations).

C'est la raison pour laquelle cette expérience incroyable de côtoyer des chercheurs et le séjour unique que propose l'Atelier des Ailleurs aux îles Kerguelen m'attirent autant : il réunit les quatre piliers de ma vie. La découverte par le voyage, l'intérêt que je porte à la recherche dans le but de la préservation, l'apprentissage d'une (relative) solitude dans laquelle je vais plonger les deux personnages de mon prochain roman, et un endroit pour le moins exceptionnel pour faire évoluer mon écriture.

Projet d'écriture / quatrième roman

Permettez-moi, avant de vous exposer mon projet, de vous retracer brièvement mon parcours littéraire car mon quatrième roman s'inscrit dans la continuité de mon travail.

Mon premier roman, *On ne boit pas les rats-kangourous*, publié en 2009 aux éditions Albin Michel, retrace la quête de survie de personnages au ban de la société, pris au piège dans un univers hostile et désertique. Après vingt ans à chercher en vain une issue géographique, certains finiront par admettre que la seule issue est peut-être psychologique. Ce roman est un huis-clos où fausses certitudes et manichéisme doivent s'effondrer pour que renaisse la vie.

Mon second roman, *Le bon, la brute, etc.*, sorti en 2011, toujours chez Albin Michel, est un roman picaresque qui soulève, à l'instar du premier, la question de la survie (physique et mentale) dans nos sociétés modernes. Il met en place un duo singulier, qui, du Mexique à Bali en passant par la Centrafrique, va s'inventer une conduite de résistance inédite et fatale face à la folie du monde.

Mon troisième roman, *Quand j'étais vivant*, paru en janvier 2015, encore aux éditions Albin Michel, nous emmène dans les grands espaces africains. Pour autant, c'est un huis-clos qui a pour thème principal la survie (en effet, bien que les quatre protagonistes principaux soient morts, ils se repassent les films de leur vie pour comprendre les raisons pour lesquelles ils se sont entretués). C'est aussi le récit implacable et tendre de la méfiance et de la complicité entre l'homme et l'animal, sur fond de trafic d'ivoire et de protection d'un des berceaux de l'humanité.

Ce roman se passe majoritairement dans une réserve (je me suis inspirée de la réserve animalière et de conservation Shamwari, en Afrique du Sud, dans laquelle j'ai passé beaucoup de temps, non pas en tant que touriste, mais auprès des rangers et des patrouilles anti-braconnage). Et c'est précisément cette idée de sanctuaire à protéger qui m'a donné l'idée d'un nouveau texte.

Pour mon quatrième roman, je ressens la nécessité de continuer à dérouler le fil rouge de la survie, et celui de l'isolement, mais en plaçant cette fois-ci mes personnage dans un exil désiré.

Ce roman, commencé en Nouvelle-Zélande, met en place un vieil ermite qui kidnappe l'adolescent fugueur qui s'était trop aventuré sur ses terres secrètes. L'un et l'autre ont fui leur vie, le premier ayant retrouvé la stabilité malgré sa douce folie, le second cherchant encore ses repères. Qu'apprendront-ils de leur rencontre, de leur passé, et de la nature vierge, omniprésente, qui les enserre, les protège peut-être, mais ne cesse de mettre leur âme à nu ?

J'en étais là de mes réflexions quand un ami écrivain m'a parlé de l'Atelier des Ailleurs. Et dans ma poitrine mon cœur a bondi !

Mon cœur d'écrivain voyageur a bondi car la perspective d'une nouvelle aventure m'excite toujours au plus haut point : elle change mon écriture, la rendant, en fonction des

destinations, plus souple ou plus dure, plus imagée ou plus acérée, plus mienne ou encore propre à m'étonner.

Mon cœur d'auteur a bondi parce que les TAAF, que le capitaine Cook appelait « gentiment » les Îles de la Désolation, ont le pouvoir de faire changer l'idée que je me fais de mon texte à écrire : de l'enrichir ou d'en changer la trame initiale. Mon ermite craignant que son otage soit enfin retrouvé et que sa paisible vie s'arrête, pourrait décider de partir sur une terre complètement inhabitée. Loin de tout, loin des hommes.

Mon cœur d'humaine a bondi à l'idée de rencontrer des hommes et des femmes, scientifiques extraordinaires aux projets variés qui partent en ce presque bout du monde. Il a bondi à l'idée d'être au plus près des liens que tissent les hommes quand ils sont coupés de tout, dans une base isolée, comme si c'était le début d'un monde (la technologie en plus !).

Il a bondi à l'idée de pouvoir fouler des pieds une terre intacte.

Il a bondi à l'idée de faire partie des rares privilégiés qui la contemplent et l'étudient.

Et aussi, je vais être honnête, juste après, mon cœur a bondi par peur.

Peur du climat. Du froid. Peur de cet isolement dans lequel j'aime confiner mes personnages de fiction mais que je n'ai jamais vécu lors de mes voyages car j'ai toujours baroudé (en train, en bus, en pirogue, en taxico ou en stop) dans les pays où j'étais venue faire mes recherches d'écriture (cf ma lettre de motivation).

Aussi, je l'avoue, je suis anxieuse à la pensée de croiser les 50^{èmes} hurlants à bord du Marion Dufresne (même si je n'ai pas le mal de mer. Mais un vieux loup de mer m'a appris en Australie cet adage : « Dans la vie, il y a ceux qui ont déjà eu le mal de mer, et ceux qui l'auront. » Un sage...)

Mais voilà, cette anxiété me donne chaud. Elle me fait vibrer. Me donne des ailes. Comme si toutes mes molécules s'agitaient pour reprendre place et ne laisser qu'un frisson de liberté et d'exaltation.

Et je me suis prise à rêver d'être différente et d'accoucher d'un roman que jamais je n'aurais pu écrire ailleurs.

À rêver de m'emplir « littéralement » de cette expérience inouïe aux îles Kerguelen, et d'en sortir (en sort-on vraiment ?) encore plus forte et aventureuse que je ne le suis déjà.

C'est tout cela que je veux sentir au bout de mes doigts lorsque j'écrirai.

Premières impressions des artistes sur leur résidence dans les Terres australes françaises

Les artistes lauréats de « l'Atelier des ailleurs 3 » ont embarqué sur le Marion Dufresne II en décembre 2015. Le compositeur Julien Gauthier a séjourné sur le district Kerguelen et l'écrivain Estelle Nollet a séjourné sur le district de Saint-Paul et Amsterdam.

L'expérience de Julien Gauthier à Kerguelen



Ses premières impressions :

(mise à jour le 1^{er} mars 2016)

"Je suis toujours aussi impressionné par le lieu, et chaque découverte d'un endroit nouveau apporte des impressions, des nouvelles idées, y compris bien entendu en ce qui concerne des idées musicales !

A vrai dire, je reste encore un peu sans voix par toutes les découvertes que je fais ici. Même après deux mois de séjour, on reste fasciné par cette idée de se trouver dans un endroit aussi isolé, encore plus lorsqu'on est en sortie sur le terrain, à plusieurs jours de marche de la base. On ne se lasse pas, en arrivant sur une plage inconnue, d'y croiser manchots ou éléphants de mer, ou de voir voler des grands albatros ou des pétrels géants !



Les premières impressions que j'avais décrites concernaient surtout la découverte de la faune, la flore et de la géographie de l'île. Mais j'ai depuis eu l'occasion de passer beaucoup plus de temps sur la base de Port-aux-Français, et là j'ai pu découvrir aussi cette culture si particulière des bases subantarctiques. On apprend à comprendre (et à parler !) le « langage » des îles, les expressions, le rôle de chacun sur la base, les petits rituels qui rythment la vie sur base ! Je pense que ce n'est pas galvaudé de dire que « l'aventure » ici est autant une aventure humaine qu'une aventure dans ces terres dites « extrêmes ». Les rencontres que l'on y fait sont fortes, et certainement renforcées à cause (ou grâce) à l'isolement !

J'ai donc beaucoup voyagé sur l'île, marché, entendu et enregistré énormément de sons.

Et bien entendu, c'est surtout depuis quelques semaines, après m'être imprégné des lieux, de l'ambiance et de la culture que j'ai commencé à avancer sur mon travail de composition de manière plus concrète. Les premières semaines ont été surtout consacrées à noter quelques idées, mais maintenant celles-ci commencent à prendre réellement forme et à se matérialiser sur partition ! Cette deuxième moitié de séjour, si je vais quand même continuer à sortir sur le terrain de temps en temps, est plus consacrée à la composition proprement dite."

(mise à jour le 13 janvier 2016)

" En quelques mots, je pourrai dire que tout ce que j'avais pu imaginer avant de venir était très en deçà de la réalité ! L'impression d'éloignement, la vie sur base, mais aussi parfois l'extrême hostilité du climat, et je pense en particulier au vent, qu'on peut imaginer de manière intellectuelle avant de venir ici mais qu'on ne peut comprendre sans l'avoir vraiment senti dans sa violence !

Pour ce qui est de ce qui me concerne plus directement, les sons, effectivement celui du vent, ou plutôt de toutes les conséquences du vent : tremblement dans les cabanes, sifflements, grondements, etc.



Et la faune, le chant des manchots, que je n'avais pas imaginé si différents d'une espèce de manchot à l'autre, entre les royaux et les papous par exemple ! Je suis loin d'avoir tout découvert encore, mais la surprise est toujours là. Pour l'instant, au niveau musical, j'ai beaucoup d'idées, plutôt assez désorganisées pour l'instant, qui vont s'affiner et se préciser dans les jours à venir, passés les premiers moments de découverte qui sont assez intenses !"

Le journal "sonore" en ligne de l'artiste : <http://philharmoniedeparis.fr/fr/symphonie-aux-iles-kerguelen/accueil>

L'expérience d'Estelle Nollet à Amsterdam



Ses premières impressions :

(mise à jour le 7 mars 2016)

Aujourd'hui, une photo et quelques mots.

La photo a été prise lors d'une baignade avec les otaries que nous avons faite la semaine dernière : l'eau était cristalline, la mer remplie de bébés curieux et joueurs, l'instant rare et bien évidemment inoubliable.



Les mots sont extraits de mon roman en cours, dont l'intrigue se situe sur l'île fictive de New Aberdeen, qui, si elle s'éloigne par de nombreux aspects de celle d'Amsterdam, en emprunte le climat, la faune et la flore.

« Autour de la base, les jeunes graminées faisaient du Hula hoop avec des cerceaux de vent, secouant leurs épillets et donnant aux prairies un air libéré de premier jour de vacances. Partout autour ça faisait la java dans les miettes de bourrasques, c'était le spring break de la flore, les feuilles se

soulevaient comme des jupes et les fleurs agitaient leurs couleurs dans le shaker de Dame Nature, ça sentait bon l'ivresse australe et l'insouciance post-tempête.

Plus en hauteur, la végétation flirtait : les marguerites jouaient les fausses princesses en hauts talons, remuant leurs inflorescences au rythme des restes de vent, aguichant les chardons aux ombelles violacées, draguant le voisin sous le nez du mari tout en matant les draps de pétales orangés que les capucines tissaient à leur pied et dans lesquels elles aimeraient bien vautrer leurs ligules.

En montant vers les tourbières, sur les flancs abrités de la brise débridée, les scirpes aux tiges comme des pailles, que personne n'avait invités sur le dance floor ou dans les backrooms, se soulaient à l'humidité. Restant sur la touche, ils boiraient le sol jusqu'à la lie, alors que juste au-dessus d'eux, c'était déjà le lendemain de cuite : les foies des sphaignes, gonflés comme lors d'un retour de noces, se vidaient comme des éponges boursoufflées sous les pas des albatros qui s'apprêtaient à nidifier.

Près de la mer, les otaries étaient de nouveau fécondées. Près de la terre, les rats creusaient des berceaux pour leurs bébés roses et nus sous des pierres gravées. Près du ciel, les oiseaux marins avaient retrouvé leur conjoint et se relayaient pour couvrir, sans savoir combien de chances sur dix leur futur poussin avait de crever. »

(mise à jour le 9 janvier 2016)

Manchots royaux, Crozet.

« Rencontre. Dans ces terres tout est rencontre, souvent inespérée, rarement égalée. Mais ces moments intimes avec une nature aux mille reflets, aux falaises comme des encres de Victor Hugo, aux tourbières dorées et moussues et aux affleurements volcaniques dardant leur basalte de jais, ces approches fascinantes d'espèces animales aux comportements complexes et cette chance inouïe de contempler et de protéger celles qui sont endémiques, de même que les surprises que chaque journée réserve, ne font pas oublier que les expériences que chacun s'approprie se vivent toujours à plusieurs. C'est aussi le pouvoir de ces îles : de nous rappeler que les plus belles émotions sont celles qui se partagent.



La certitude encore étonnée de faire partie des rares spectateurs de ces « archiperles » fait véritablement de ces quatre mois d'Atelier des Ailleurs une expérience unique dans la vie d'un écrivain-voyageur, qui ne peut que rester à chaque instant abasourdi par tant de « nourriture » pour le cœur et l'écriture. »

Les artistes des deux précédentes éditions

Première édition de « l'Atelier des ailleurs ».
31 décembre 2011-12 avril 2012

Laurent Tixador, artiste plasticien et Klavdij Sluban, photographe aux îles Kerguelen



Laurent Tixador :

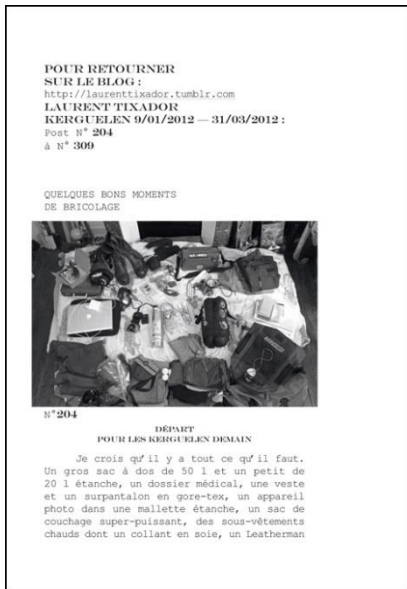
Laurent Tixador est né en 1965 à Colmar. Il vit et travaille à Nantes. Aventurier de l'art, ses projets ont un propos utopique et ses actions sont souvent extrêmes, il a ainsi entrepris plusieurs expéditions au Groenland, avant de devenir le premier artiste à atteindre le pôle Nord.

>> Le site web de Laurent Tixador : www.laurenttixador.com



L'exposition « Quelques bons moments de bricolage aux Kerguelen » présentant les travaux du plasticien Laurent TIXADOR lors de sa résidence sur Kerguelen (Atelier des ailleurs 1^{ère} édition) était présenté au siège des TAAF du 29 novembre 2013 au 29 janvier 2014.

Le livre « Quelques bons moments de bricolage » (tiré à 700 exemplaires) a été réalisé à l'occasion du séjour de Laurent TIXADOR sur l'archipel des Kerguelen du 9 janvier au 31 mars 2012 dans le cadre du programme « Ateliers des ailleurs » n°1.



« Pour visiter la Baie norvégienne, la pointe Suzanne, et l'île Château...

Pour assister à une "manip Popchat", donner un coup de main au "pateux" et exhumer des vestiges de la guerre...
Pour découvrir comment les chats sauvages ont envahi l'archipel des Kerguelen et comment se répartissent les populations de *Mytilus edulis* desolationis...

Pour apprendre à taguer un éléphant de mer, à fabriquer une cardeuse et à bricoler une écumoire à frites en bois de renne...
Pour tout savoir sur les Fillod, les Fusov et le programme Intercosmos...

Pendant 3 mois, Laurent Tixador a filmé, photographié et bloggé.

Quelques bons moments de bricolage est la restitution de ce blog sous forme d'un élégant carnet de voyage, qui raconte cette vie

faite de grands espaces et de petits riens.

Les situations extrêmes dans lesquelles il se met volontairement interrogent notre propre rapport consumériste au temps, à l'espace et à l'objet, d'autant qu'il restitue son immersion dans un style dénué de toute dramatisation. »



Laurent TIXADOR a également exposé ces travaux à la FIAC au jardin des plantes du 12 octobre au 19 novembre 2012.

Klavdij Sluban :

Né en 1963z, Klavdij Sluban, vit et travaille à Paris. Klavdij Sluban est lauréat du *European Publishers Award for Photography* (prix EPAP, 2009), du *prix Leica* (2004) ainsi que du *prix Niepce* (2000). Souvent empreints de références littéraires, ses cycles photographiques au long cours se situent en marge de l'actualité immédiate. Des Balkans à la mer Noire, de l'ex Union soviétique à la Chine, de l'Amérique centrale aux îles Kerguelen, les voyages de Klavdij Sluban peuvent se lire comme une rencontre entre la réalité du moment et le sentiment intérieur du photographe dromomane. Farouchement indépendant, il mène une oeuvre personnelle rigoureuse et cohérente, ce qui en fait un des photographes-auteurs les plus intéressants de sa génération. Depuis 1995, interrogeant la problématique des espaces clos et des horizons contraints, il anime des ateliers photographiques auprès de jeunes détenus. Cet engagement, commencé en France (Fleury-Mérogis), s'est poursuivi dans les camps disciplinaires des pays de l'Est et plus récemment avec les maras d'Amérique centrale.

Pour cette résidence, Klavdij Sluban propose un projet axé sur la photographie sous différents formats et en noir et blanc. Cette résidence propose une quintessence des thèmes majeurs qu'il traite : voyage et confinement, dans la durée.

>> Le site web de Klavdij Sluban : www.sluban.com



- Les deux artistes ont présenté leurs travaux aux Rencontres d'Arles, festival estival annuel de photographie, de création contemporaine, qui s'est déroulé du lundi 2 juillet jusqu'au 23 septembre 2012.

ÉDITION 2012
2 juillet - 23 septembre

EXPOSITIONS



UNE ÉCOLE
FRANÇAISE

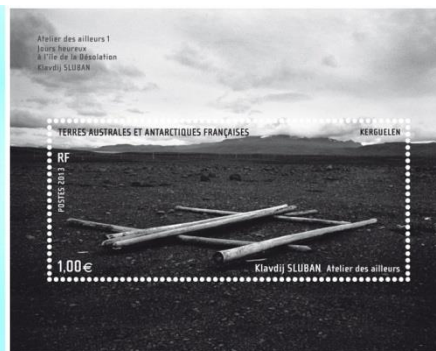
LES RENCONTRES
ARLES
PHOTOGRAPHIE



Klavdij Sluban & Laurent Tixador



- Les deux artistes ont travaillé avec le service philatélique des TAAF pour réaliser 2 blocs-timbres hors-programme reprenant chacun une de leur production artistique, émis en juin 2013.



Deuxième édition de « l'Atelier des ailleurs ». 4 décembre 2013 - 4 avril 2014

Christiane Geoffroy, artiste plasticienne à Kerguelen
et Paco Dècina, chorégraphe à Crozet



Christiane Geoffroy :

Française de 58 ans, Christiane Geoffroy est artiste et professeur à la Haute-école des Arts du Rhin. C'est une artiste plasticienne qui connecte son travail plastique avec des questions scientifiques. Son projet d'art contemporain "*Sub-antarctica, quand le tout est supérieur à la somme des parties*" dans le cadre de l'"Atelier des ailleurs 2" constituera à aborder les écosystèmes, leurs évolutions et les changements auxquels ils sont soumis. De nombreux programmes de recherches menés sur l'archipel des Kerguelen permettront de développer son projet. Les TAAF sont des observatoires d'excellence pour étudier les écosystèmes et les changements climatiques et sont adaptés à son travail auquel elle projette d'ajouter le questionnement sur l'écosystème que nous formons en tant qu'"humains transplantés"...

Le site internet de Christiane Geoffroy : <http://www.christianegeoffroy.com>





Christiane Geoffroy, a présenté ses travaux réalisés lors de sa résidence aux Kerguelen dans le cadre de l'exposition « On dirait que j'étais... L'archipel des Kerguelen » au FRAC à Piton Saint-Leu, du 28 août au 30 octobre 2015.

Paco Dècina :

Paco Dècina est né à Naples en 1955. Il découvre la danse avec la rencontre du chorégraphe américain Bob Curtis qui va l'initier aux techniques afro-cubaines. A Rome, il travaille la danse classique avec le chorégraphe Vittorio Biagi, et bientôt il est engagé dans d'autres compagnies. Il se rapproche de la danse contemporaine et travaille les techniques américaines. En 1984, il s'installe à Paris. En 1986, il fonde la compagnie Post-Retroguardia. Chorégraphe, formateur et directeur artistique de la Compagnie Paco Dècina, il va vivre à Crozet, jusqu'en mars 2014 (départ à OP1), une expérience tout à fait particulière, loin des images du monde. Paco Dècina se définit comme un chorégraphe de l'épure et de l'harmonie. Son projet original sur l'archipel de Crozet est une méditation philosophique entre l'écriture chorégraphique et le contexte au travers de captations sonores qui composeront la musique de la pièce chorégraphique. Passionné par la relation entre l'homme et la nature, la circulation des énergies, l'étude des fréquences et des rythmes, cette résidence à Crozet est un territoire de recherches et d'expérimentations pour une création artistique à venir. La chorégraphie "La douceur perméable à la rosée" est le témoin de cette expérience australe...

Pour plus d'informations sur Paco Dècina : <http://www.pacodecina.fr>



Le spectacle chorégraphié par Paco Dècina a été présenté à Montrouge à Paris en décembre 2014, aux Hivernales d'Avignon du 18 au 28 janvier 2015 et au Théâtre 71 de Malakoff en mars 2015...



Les TAAF

Les Terres australes et antarctiques françaises sont un Territoire d'outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière. Cette collectivité d'outre-mer, particulièrement atypique, a été créée par la loi du 6 août 1955 abrogeant le décret du 21 novembre 1924 qui rattachait antérieurement ces terres au Gouvernement Général de Madagascar. Le décret n° 2008-919 du 11 septembre 2008 pris pour l'application du statut des TAAF est le principal texte de développement.

Les Terres australes et antarctiques françaises (les TAAF) sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles de Saint-Paul et Amsterdam, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis la loi du 21 février 2007) au nombre de cinq : Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de la Réunion. L'ensemble de ces terres dote la France d'une Zone Économique Exclusive (ZEE) de plus de 2 500 000 km², riches en ressources marines.

Peu d'endroits au monde abritent encore des populations animales de l'importance de celles des TAAF : manchot empereur, grand albatros, manchot royal, éléphant de mer, otarie d'Amsterdam, pétrel géant, skua, gorfou, sterne...qui se comptent par milliers suivant les saisons et les espèces.

Les TAAF ont érigé en octobre 2006 une réserve naturelle couvrant une superficie terrestre d'environ 700 000 hectares dans les îles subantarctiques, de très loin la plus grande de France. Elle fête cette année son 10^{ème} anniversaire. En protégeant les écosystèmes terrestres et marins exceptionnels des Kerguelen ou de l'archipel de Crozet, elle permet aux chercheurs de continuer à mener des travaux essentiels pour la connaissance et la protection de la biodiversité. Les îles Éparses sont également classées en réserve naturelle par arrêté préfectoral.

Le siège des TAAF est installé depuis 2000 à Saint-Pierre de la Réunion où il regroupe près de 50 personnes. Il accueille le bureau du préfet, le cabinet du préfet, le secrétariat général et les différents services : la direction des services techniques, la direction des affaires administratives et financières, la direction de la conservation du patrimoine naturel et la direction de la Réserve naturelle nationale des terres australes françaises, la direction des pêches et des questions maritimes, le service des affaires juridiques et internationales. L'antenne parisienne des TAAF abrite le service médical, le service de la poste et de la philatélie, le chargé de mission patrimoine.



Direction des affaires culturelles océan - Indien

La direction des affaires culturelles – océan Indien est le service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication à La Réunion.

La Dac-oi répond à quatre ambitions :

- faire de la culture un moteur de l'aménagement du territoire, en promouvant la qualité architecturale et l'implantation des équipements culturels sur des territoires communaux très étendus et inégalement dotés en structures de diffusion ;
- favoriser l'éducation artistique et culturelle et l'enseignement supérieur artistiques, pour démocratiser l'accès à la culture, la réappropriation du patrimoine et mieux permettre l'affirmation d'une identité plurielle ;
- renforcer la coopération régionale, afin de positionner la Réunion comme un acteur majeur de l'action culturelle française, donc européenne, dans l'océan Indien
- faire de la culture un vecteur de croissance économique, en soutenant la diffusion de la production culturelle sous toutes ses formes et sa mise en valeur à des fins touristiques.

Depuis 2011, la direction des affaires culturelles océan-Indien et les Terres australes et antarctiques françaises collaborent régulièrement ensemble autour de la résidence de création « atelier des ailleurs » et d'un programme de recherches archéologiques.

Ainsi, La DAC-OI, qui a fait de la transmission des savoirs une priorité, produit des documents, notamment numériques, destinés aux jeunes publics : expositions, films, et une collection baptisée « archéologie australe ».

Direction des affaires culturelles - océan indien
23, rue labourdonnais - BP 224 / 97464 Saint-Denis cedex
téléphone : +262 (0)2 62 21 91 71 / télécopie : +262 (0)2 62 41 61 93
mél. : la-reunion@culture.gouv.fr / web: www.la-reunion.culture.gouv.fr

FRAC Réunion

Créé en 1983 à l'île de la Réunion, le Fonds Régional d'Art Contemporain compte parmi les 23 FRAC régionaux français actuels qui partagent tous l'ambition de réaliser une utopie : celle de faciliter l'accès à l'art en amenant celui-ci vers les publics les plus larges, éloignés, défavorisés, empêchés, ...

La création des Frac résulte d'une action conjointe de l'Etat et de chaque Région dans leur volonté commune de démocratiser l'accès à l'art et de porter le regard sur la création contemporaine en n'ayant pas peur de prendre des risques. Il s'agit de soutenir la création en train de se faire.

Il s'agit encore et concrètement d'acquérir des œuvres d'art contemporain, de les donner à voir et à comprendre.

Ainsi une collection publique se constitue (première mission d'acquisition) ; elle donne lieu à des expositions (seconde mission de diffusion) hors les murs et dans les murs depuis que certains Frac disposent d'un espace d'exposition. Elle donne lieu à des actions d'éducation artistique (troisième mission de sensibilisation).

Dans les premières années de leur création, les collections ont tendance à se ressembler. Souhaitant pallier à ce nivellement, les directrices et directeurs des FRAC, en accord avec leur Région et l'Etat, choisissent des orientations liées aux spécificités de leur région, affirmant tout en révélant une identité plus forte de leur structure artistique.

Le Frac Réunion, dès sa création, reconnaît sa situation géographique dans l'océan indien et affirme au fil des années son ancrage dans cette zone encore toute jeune en matière de création artistique et donc encore toute riche d'imaginaires.

Et le projet de la nouvelle direction depuis moins d'un an est de se développer autour de l'observation et de la description des phénomènes sociétaux et des civilisations en considérant les origines, les carrefours et les nouveaux paradigmes.

Le Frac Réunion se propose d'« Etre aux rythmes du monde. Etre à l'espace. Etre au temps » et de réinterpréter la notion de mobilité dans ce qu'elle comprend de déplacement, d'expression du mouvement, de rapport au changeant, d'innovation, de mobilité sociale.

Appel à candidature « Atelier des ailleurs »

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la Culture et de la Communication, direction des affaires culturelles océan Indien (Dac - oi) lancent l'édition 2015 / 2016 de la résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), « L'Atelier des Ailleurs 3 ». Destiné à accueillir deux artistes simultanément, ce projet est mis en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de La Réunion et bénéficie du soutien d'Air France.

Une résidence exceptionnelle

Cette initiative vise à inscrire l'art contemporain dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La préservation de la nature et du climat sont aujourd'hui un enjeu et une source d'inspiration pour l'art et la création, tout particulièrement en cette année marquée par l'organisation de la COP21 par la France. Occasion unique de renouer avec la conception séculaire du voyage initiatique, « L'Atelier des Ailleurs » permet à deux artistes de délocaliser leur pratique dans des conditions de création et de recherches inédites. Plus généralement, il offre l'opportunité aux scientifiques et aux artistes d'interroger leurs démarches respectives.

Appel à candidature 2015/2016

Vous êtes poète, écrivain, musicien, chorégraphe, plasticien, vidéaste, photographe ..., vous voulez vivre une expérience extraordinaire, environ trois mois de création dans les Terres australes et antarctiques françaises entre décembre 2015 et avril 2016, vous ne craignez pas l'éloignement (les îles australes françaises sont à plusieurs jours de mer de l'île de La Réunion), ni l'absence de liaison internet ou de téléphone portable et vous êtes en bonne santé physique..

Vous séjournerez sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin de Viviès à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels.

A l'issue de cette résidence de création, votre travail sera présenté à La Réunion, en Métropole et si possible dans la zone sud-ouest de l'océan Indien, en Europe et dans le reste du monde. Cette présentation pourra s'organiser dans le cadre de partenariats avec des musées, des galeries, des fondations, des espaces culturels ou des associations que vous aurez mobilisés en amont.

Cette résidence est dotée d'une bourse individuelle forfaitaire de 5 000 euros et les frais de production sont pris en charge par le FRAC dans la limite d'un budget prédéfini. Le dossier de candidature et son règlement seront téléchargeables à partir de la mi-avril 2015 sur le site de la Dac - oi : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Ocean-Indien, de la préfecture de La Réunion, et sur le site des TAAF (www.taaf.fr). En vous renseignant sur les différents districts austraux des TAAF (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam), vous êtes invité à inscrire votre projet dans un territoire particulier.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au dimanche 31 mai 2015.

Les éditions précédentes

En juillet 2011, les TAAF et la Dac - ol lançaient un appel à candidature pour la première résidence « Atelier des Ailleurs ». 440 artistes de tous horizons ont proposé leur candidature. Les deux artistes lauréats, Klavdij Sluban et Laurent Tixador ont séjourné pendant trois mois sur l'archipel de Kerguelen et présenté les œuvres produites lors de cette résidence aux Rencontres d'Arles 2012. Laurent Tixador s'est également inscrit dans l'exposition collective *Unlimited bodies* au Palais d'Iena et dans l'exposition hors les murs de la FIAC au muséum national d'histoire naturelle en octobre 2012 à Paris. La 2^{ème} édition de cette résidence a retenu en juin 2013 les candidatures de Christiane Geoffroy pour un projet d'art contemporain aux Kerguelen, qui sera présenté au FRAC de La Réunion et au musée des beaux-arts de Rennes pendant l'année 2015, et de Paco Dècina pour un projet chorégraphique à Crozet, que l'on a découvert en 2015 aux Hivernales d'Avignon, et qui sera présenté au Théâtre de Malakoff ainsi qu'aux Théâtres départementaux de La Réunion.

Charte de la résidence de création

« Atelier des ailleurs 3 »

Résidence de création dans les terres australes françaises

1. Objet de la résidence

L'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), la direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC- oi) et le Fonds régional d'Art contemporain de La Réunion (FRAC Réunion) organisent, avec le soutien d'Air France, l'édition 2015- 2016 de la résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), « *l'Atelier des ailleurs 3* ». L'objet de cette résidence est de promouvoir la connaissance des terres australes et antarctiques françaises et de favoriser des projets artistiques de haut niveau dans le contexte particulier de ces territoires.

Deux artistes sont invités à séjourner pendant trois mois (auxquels s'ajoute un mois de trajet aller-retour) sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin de Viviès à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, physiciens, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels. Pendant trois mois, les artistes réaliseront les recherches et le projet de création pour lequel ils ont été sélectionnés.

Cette résidence a pour ambition d'offrir des conditions de création et d'expérimentation dans le contexte particulier terres australes françaises. Elle repose sur une volonté de délocalisation de la pratique des artistes. Le regard porté par le ou les artistes sur un territoire sans population permanente, investi de manière quasi exclusive par la communauté scientifique, fera l'objet d'une diffusion publique à l'issue de la résidence qui pourra bénéficier d'un soutien financier des organisateurs. Par ailleurs, l'administration supérieure des TAAF se réserve le droit d'éditer des timbres poste à partir de la proposition des artistes en résidence et cela, moyennant une simple demande écrite, sans droits d'auteur afférents. Bien que ne soit pas attendue obligatoirement une production artistique illustrative ou descriptive du motif, cette résidence doit contribuer à mieux faire connaître et reconnaître la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises.

La résidence concerne des artistes auteurs individuels dans toute la diversité des pratiques artistiques, visuelles, littéraires, du spectacle et de la musique. Elle doit s'envisager comme une étape dans la production d'un projet artistique qui prend en compte pleinement les contraintes du territoire et qui se prolongera dans une diffusion (exposition, spectacle, édition, publication, etc.).

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles Eparses (Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de La Réunion). Depuis leur découverte, ces îles ont connu une histoire marquée par de multiples tentatives de mise en valeur (élevage du mouton et usine baleinière à Kerguelen, conserverie de langoustes à Saint-Paul...), qui toutes échouèrent, quelquefois tragiquement. Aujourd'hui, les districts subantarctiques n'ont pas de population permanente, mais accueillent selon les bases et les saisons de 20 à 120 personnes (scientifiques et personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Les îles Éparses accueillent des détachements militaires et des ouvriers relevés tous les 45 à 60 jours.

2. Candidature, mode d'emploi

a) les candidats

- L'appel à candidature est ouvert à tous les artistes-auteurs individuels du spectacle vivant, plasticiens ou écrivains : romanciers, poètes, dramaturges, chorégraphes, musiciens, compositeurs, dessinateurs, créateurs d'oeuvre numérique, photographes, sculpteurs, etc. (liste non limitative).
- Cette résidence hors normes s'adresse à des personnalités témoignant d'une réelle capacité à vivre en groupe au sein d'un environnement isolé présentant des conditions de vie rustiques.
- Les artistes de toutes nationalités peuvent se présenter. La pratique du français est cependant recommandée.
- Les artistes lauréats des éditions précédentes ne peuvent pas présenter leur candidature.

b) Les projets

- Chaque projet devra s'inscrire explicitement dans un territoire particulier des TAAF dont il exploitera si possible les spécificités (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), à partir des informations publiques disponibles sur ces différents districts austraux.
- Les projets devront s'appuyer sur un ou plusieurs partenariats avec des institutions publiques ou privées, engagées aux côtés des artistes pour assurer la diffusion ou l'édition des œuvres envisagées à l'issue de la résidence. Ainsi, un projet d'écriture ne pourra être retenu sans éditeur, un projet lié au spectacle vivant devra s'appuyer sur un lieu de diffusion et de production ou un festival, un projet plastique impliquera une galerie ou un centre d'art, etc.
- En cette année exceptionnelle qui voit la France présider la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en novembre-décembre prochains au Bourget, les candidats sont invités à inscrire leur démarche dans le projet culturel de la COP21 : la force de l'art en tant que catalyseur, démultiplicateur et annonciateur d'un monde nouveau.

c) Le dossier de candidature : date limite : dimanche 31 mai 2015.

- Les dossiers de candidatures sont instruits par les services de la DAC - ol.
- Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet des Taaf (<http://www.taaf.fr/Appel-a-candidatures-Atelier-des-ailleurs-3-residence-de-creation-dans-les-Terres-australes-francaises>), de la DAC – ol (www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Ocean-Indien) et de la préfecture de La Réunion et peut être obtenu par courrier postal ou message électronique sur simple demande (la-reunion@culture.gouv.fr).
- Le dossier de candidature, accompagné d'une note d'intention de deux pages maximum, de la présente charte signée et d'une lettre d'intention de chaque structure partenaire, doit être adressé par voie postale uniquement (aucun dossier électronique ne sera retenu) à l'adresse suivante :

Atelier des ailleurs 3

Direction des affaires culturelles - océan Indien
CS 71045
97404 Saint-Denis cedex
La Réunion - France

- La date limite de candidature est le **dimanche 31 mai 2015**, le cachet de la poste faisant foi. Un accusé de réception est envoyé par courriel ou par courrier.
- Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.
- Aucun dossier ne sera retourné.
- Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

3. La sélection : juillet 2015

- Une première commission réunissant les responsables des TAAF, de la DAC - ol et du Frac Réunion se réunira au mois de juillet pour établir une présélection de 15 candidats dont les dossiers seront soumis au jury final.
- Le jury final sera composé de quatre représentants de l'État (ministère des l'Outre-mer, Taaf, ministère de la Culture et de la Communication, Dac-ol), d'un représentant du Frac et de quatre personnalités venues du monde artistique. Il se réunira fin juillet 2015 à La Réunion pour choisir deux lauréats et deux suppléants, ces derniers pouvant être appelés à remplacer les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude.
- Le jury délibèrera à la majorité des voix, les voix du président, le Préfet des TAAF, et du vice-président, le directeur des affaires culturelles - océan Indien comptant double.
- Le jury est souverain dans sa décision et les débats sont confidentiels. Il se réserve le droit de ne sélectionner qu'un seul ou aucun candidat selon l'intérêt des projets présentés.
- Les noms des lauréats seront communiqués par voie de presse et affichés sur les sites internet des TAAF de la DAC – ol et de la préfecture dans le courant du mois d'août 2015.

4 . Les critères de sélection des lauréats

- Parcours professionnel artistique.
- Pertinence de la candidature au regard des circonstances de la résidence : réalisme du projet, relation au territoire concerné, adéquation entre l'ambition des projets et les moyens de leur mise en oeuvre.
- Qualité de la recherche, originalité des idées, programme de présentation publique envisagée.
- En cette année exceptionnelle qui voit la France présider la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en novembre-décembre prochains au Bourget, les candidats sont invités à inscrire leur démarche dans le projet culturel de la COP21 : la force de l'art en tant que catalyseur, démultiplicateur et annonciateur d'un monde nouveau.

5. Les conditions de la résidence : décembre 2015– avril 2016

- Les artistes sélectionnés embarqueront à bord du navire ravitailleur des TAAF, en décembre 2015 à La Réunion. Le retour est prévu courant avril 2016, sous réserve de modifications du calendrier qui seraient imposées par les contraintes afférentes à la desserte de ces territoires. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un éventuel changement de date de départ ou de retour.
- Lors de leur séjour sur l'une des bases subantarctiques française, les artistes disposeront d'une chambre individuelle équipée de sanitaires privés.
- Lors des sorties hors base encadrées par du personnel compétent et sur autorisation du chef de district, les artistes prendront toutes les précautions nécessaires pour l'approche de la faune et de la flore, particulièrement fragiles et préservées.
- L'attention des candidats est appelée toute particulièrement sur l'impossibilité d'exporter hors du territoire des éléments naturels endémiques des milieux austraux (faune, flore...) ou bien relevant du patrimoine historique des TAAF. En cas de doute, les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration des TAAF pour déterminer ce qui ne peut être prélevé.
- Pendant leur séjour, ils seront associés aux tâches communes : nettoyage des locaux, plonge, tri des déchets, accueil des navires...
- Ils observeront en toutes circonstances les consignes du chef de district.

6. Les conditions matérielles et financières

- Le billet d'avion aller-retour vers la Réunion est offert par Air France au départ de Paris. L'acheminement vers Paris reste à la charge de l'artiste.
- Une bourse forfaitaire de 5 000 € (cinq mille euros) sera versée à chacun des deux artistes sélectionnés et ayant satisfait aux conditions d'aptitude prévues par le règlement.
- Les frais relatifs à la présence du ou des artistes sélectionnés sur le district et à bord du navire ravitailleur à compter de l'appareillage, jusqu'à leur retour à La Réunion, sont à la charge des TAAF. Ces frais ne comprennent pas les dépenses de bar et de coopératives (navire et districts), ni les dépenses postales et de télécommunications.
- Le montant de l'aide à la diffusion sera déterminé au cas par cas sur présentation de devis par les artistes. Il fera l'objet d'un avenant financier à la convention qui sera établie et signée avant le départ.
- Les moyens matériels destinés à la mise en oeuvre des projets restent à la charge exclusive de l'artiste qui devra prévoir le conditionnement de son matériel.
- Le transport du matériel ne sera pris en charge qu'au départ de La Réunion.

7. Conditions réglementaires

- Le présent règlement devra être approuvé et signé par tous les candidats.
- Une convention devra être signée avec les organisateurs par chaque artiste sélectionné avant sa mise en route.
- Les artistes sélectionnés s'engagent à respecter les dispositions suivantes :
 - A bord du navire ravitailleur, le ou les artistes seront placés sous l'autorité du Préfet ou de son représentant.
 - A terre, le ou les artistes seront placés sous l'autorité des chefs de districts.
 - Dans le cadre des déplacements, ils se conformeront impérativement aux indications des personnels qui les accompagneront.
 - Dans tous les cas, ils se conformeront aux règles de sécurité et de discipline en vigueur.
 - En particulier, ils se conformeront aux règles relatives à l'importation et à la consommation d'alcool dans les TAAF, ainsi qu'aux dispositions des chartes environnement et informatique, qu'il leur appartiendra de signer à l'embarquement.

8. Visite et assistance médicale

- Les candidats doivent s'assurer d'être en bonne santé physique et mentale et de pouvoir effectuer le voyage jusqu'à La Réunion d'une part et jusqu'au lieu de résidence d'autre part.
- Une visite médicale et un entretien psychologique avec le médecin chef des TAAF est obligatoire avant le départ. Les TAAF se réservent le droit de refuser un artiste pour lequel un avis défavorable serait émis et/ou dont l'état de santé ne serait pas compatible avec le voyage et le séjour.

Date :

Nom et prénom :

Signature (faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :